

Paris, le lundi 14 décembre 2020

## Pascale Ribes, élue présidente d'APF France handicap



Photo J.Deya

Pascale Ribes a été élue à la présidence d'APF France handicap lors du Conseil d'administration de l'association qui s'est tenu le vendredi 11 décembre 2020. Elle succède à Alain Rochon.

Particulièrement attachée au respect et à l'effectivité des droits et des libertés fondamentales et engagée au niveau européen et international, Pascale Ribes s'inscrit dans la continuité de l'action menée par l'association et se mobilise pour construire une société inclusive et solidaire : « *Depuis près de 90 ans, APF France handicap agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. C'est un honneur pour moi d'être aujourd'hui sa présidente.*

*Avec les acteurs de l'association, nos partenaires associatifs et politiques, faisons-en sorte que les personnes en situation de handicap et leurs proches aient réellement une place et un avenir dans notre société. Notre projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" sera notre guide pour les années à venir. »*

Titulaire du diplôme de juriste conseil en entreprise, d'une Maîtrise en droit et d'un DESS en droit des affaires, Pascale Ribes a débuté sa carrière professionnelle comme juriste dans un cabinet d'avocats puis responsable des contrats dans une entreprise d'import-export. Elle a également dispensé des cours dans plusieurs universités et notamment à la faculté de Droit de Montpellier dans le cadre du Master 2 "Droit et Santé" et du Diplôme Universitaire "Environnement juridique et social de la personne handicapée".

Adhérente de l'association depuis 20 ans, Pascale Ribes siège au Conseil d'administration d'APF France handicap depuis 2005, au sein duquel elle a respectivement été vice-présidente et secrétaire d'APF France handicap. Au sein du Conseil, elle a occupé la fonction de co-présidente de la Commission Défense et Promotion des Droits et Libertés.

Militante associative de longue date, fervente défenseuse des droits humains, Pascale Ribes est actuellement conseillère de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), au titre du CFHE (Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes), au sein de laquelle elle préside la Sous-commission "Racismes, discriminations et intolérance", vice-présidente du CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) et présidente de la commission Compensation du handicap et ressources du CNCPH, vice-présidente du CFHE et trésorière de la FIRAH (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap).

De 2010 à 2014, elle fût également présidente du CFHE, et en 2011 présidente de l'association CH(s)OSE (Collectif Handicaps et Sexualités OSE).

Contact presse

Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)



**APF France handicap** est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>